



# Commune de Ligny-en-Cambrésis

Département du Nord

Arrêté municipal n° 2025/005

## Portant interdiction de circulation Aux voitures et engins agricoles hors gabarit sur le pont situé Chemin des Charbonniers

Nous, Maire de la Commune de LIGNY EN CAMBRESIS ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code la Route ;

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière modifié par des arrêtés subséquents ;

Considérant la visite du 24 janvier 2025 par la SNCF, constatant le passage d'engins agricoles hors gabarit qui détériorent le pont situé Chemin des Charbonniers ;

Considérant qu'il existe un réel risque pour le domaine public et ferroviaire ;

### ARRETONS

Article 1er : A partir du 10 février 2025, le pont situé sur le Chemin des Charbonniers sera fermé à la circulation des voitures et engins agricoles hors gabarit.

Article 2 : La signalisation réglementaire sera à la charge et mise en place par la commune.

Article 3 : Monsieur le Maire de la Commune de LIGNY-en-Cambrésis est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à la Gendarmerie de Clary.

Fait à Ligny-en-Cambrésis, le 10 février 2025

Le Maire,  
Julien LEONARD

